

<https://www.snetap-fsu.fr/Avancements-d-echelons-CPE-PCEA-PLPA-2025-2026.html>



Avancements d'échelons CPE-PCEA-PLPA 2025/2026

- Métiers - Enseignant-e du Secondaire -

Date de mise en ligne : jeudi 4 septembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Avancements d'échelons [CPE-PCEA-PLPA](#) 2025/2026

Le SNETAP-[FSU](#), membre de l'Elan Commun, après contact avec les services RH du ministère vous informe que :

- les avancements d'échelon (et de chevron) pour l'année scolaire 2025/2026 des CPE, PCEA et PLPA sont en cours de saisie ;
- les agents bénéficiant d'un avancement d'échelon entre le 01/09/2025 et le 30/09/2025 pourront constater cet avancement sur leur bulletin de paie d'octobre (avec effet rétroactif à la date du passage d'échelon) ;
- les agents bénéficiant d'un avancement d'échelon à partir du 01/10/2025 pourront constater cet avancement sur le BP du mois de leur avancement (BP d'octobre pour un changement d'échelon en octobre, BP de novembre pour un changement d'échelon en novembre, ...).

Les élus paritaires SNETAP-FSU membre de l'Elan Commun